

Journal Burkinabè 3^e trimestre 2021

de la Statistique

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 002

COMMERCE EXTÉRIEUR DU BURKINA FASO

La balance commerciale a augmenté de 189,8%



 ÉDITORIAL	Promouvoir le genre pour réduire les inégalités sociales	Page 3
 ACTUALITÉS	De belles perspectives pour les producteurs des données	Page 6
 COMPRENDRE	Une rénovation de l'Indice de la Production Industrielle	Page 11
 DÉCOUVERTE	Le statisticien : un spécialiste des données	Page 13
 CHIFFRES/RÉSULTATS	La balance commerciale a augmenté de 189,8%	Page 14
 PORTRAIT/INTERVIEW	Appliquer le même référentiel international	Page 17



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Boureima OUEDRAOGO
*Directeur général de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE
*Directeur général adjoint de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE
*Directeur de l'Informatique et du Management
de l'Information Statistique de l'INS*

COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE
Pascal NAKELSE
Boureima OUEDRAOGO
Bernard BERE
Abdou NOMBRE
Placide SOME
Yves Gérard BAMBARA
Sandaogo KIENDREBEOGO
Gustave BAMBARA
Abdou Aziz COMPAORE
Ferdinand NEYA

COLLABORATION

Direction Générale des Etudes et des Statistiques et Sectorielles
du Ministère de l'économie des finances et du développement
Programme d'Appui à la Gestion Publique et aux Statistiques

CRÉDITS PHOTOS : DIMIS & Départements ministériels
INNOPROX Management

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga - Tél. : +(226) 25 49 85 02
insd@insd.bf - www.insd.bf

Réalisé avec l'appui du PAGPS,
financé par l'Union Européenne



PROMOUVOIR LE GENRE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES

« la réduction des inégalités sociales, régionales et la solidarité nationale seront le fil conducteur déterminant, pour assurer l'équité intra et inter générationnelle, la prise en compte du genre [...] ».



Le genre, une notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes. Interactif et transversal, il opère dans toutes les sphères de la société comme élément indispensable au développement. Une notion bien complexe qui questionne les politiques publiques sur les rapports hommes et femmes ainsi que leur contribution au bien-être social.

Le concept genre se réfère aux relations sociales entre l'homme et la femme et aux différences structurelles les caractérisant en termes de rôles, de statut et de fonction socialement attribués, culturellement justifiés ; et qui varient selon les sociétés et les cultures, et évoluent en fonction du temps et de l'espace. Le concept genre est aussi utilisé pour reconnaître le rôle de la femme et de

l'homme et des relations qui existent entre eux. C'est donc des caractéristiques prescrites par la société et qui peuvent changer ou être changées avec le temps.

Au Burkina Faso, par consensus national, l'analyse genre doit se faire sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable. La question du genre intègre donc le serment individuel et collectif de chaque acteur pour une prise en compte institutionnelle du genre.

En effet, la lutte contre les inégalités liées au genre est une des préoccupations majeures du gouvernement, en témoigne la prise en compte de la question dans les documents de politiques de développement dont le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui stipule que « la réduction des inégalités sociales, régionales et la solidarité nationale seront le fil conducteur déterminant, pour assurer l'équité intra et inter générationnelle, la prise en compte du genre [...] ». D'où la production du livret genre « hommes et femmes au Burkina Faso » qui est à sa sixième édition.

Pour la réalisation de la présente édition du livret genre, l'INSD a bénéficié de l'appui financier de la commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et de la collaboration du Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre.

Le rapport porte sur plusieurs thématiques notamment la population, la santé, l'éducation, l'emploi, la criminalité, la sphère de décision etc. Les données collectées auprès des différentes structures ont permis de mettre à nu des inégalités entre les sexes tant sur les aspects quantitatifs que qualitatifs.

Boureima OUEDRAOGO
Directeur Général de l'INSD



Institut National de la Statistique et de la Démographie

Gouverner c'est prévoir. Prévoir c'est connaître. Connaître c'est mesurer.





PHASAO

Le Burkina Faso lance officiellement ses activités

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a procédé au lancement officiel des activités de la composante nationale du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). La cérémonie de lancement a eu lieu le Jeudi 30 septembre 2021 sous la présidence du Ministre de l'Economie, des finances et du développement représenté par le ministre délégué chargé de l'Aménagement du territoire et de la Prospective, Pauline ZOURE.



Les premiers responsables du conseil national de la statistique et de la Représentante résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso ont rehaussé l'évènement leur présence

Le système statistique national pourra adopter des approches et des technologies innovantes pour la collecte de nouveaux types de données. Dans sa quête permanente de modernisation de ses outils, le SSN bénéficie d'un accompagnement substantiel de l'Etat burkinabè et de la Banque mondiale à travers le PHASAO pour un montant de 33 milliards FCFA.

Pour Pauline ZOURE, Ministre délégué chargé de l'Aménagement du territoire et la Prospective, le PHASAO offre une opportunité au Burkina Faso de se doter des outils et des infrastructures statistiques nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi efficace des politiques et programmes de développement, notamment le deuxième Plan national de développement économique et social (PNDES II) et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le projet va permettre de renforcer la capacité institutionnelle des structures productrices des données et améliorer la qualité des données à travers des méthodologies

harmonisées de production de l'information statistique, a signifié le Directeur général de l'INSD, Boureima OUEDRAOGO. L'INSD constitue le bras technique de la mise en œuvre de ce projet au Burkina Faso qui bénéficie à l'ensemble des structures du SSN. Cette cérémonie est donc une aubaine pour le premier responsable de l'Institut, et par ailleurs Coordonnateur du PHASAO, de décliner les grandes opérations inscrites au programme des activités du projet. Outre la modernisation des infrastructures, ce financement soutiendra la réalisation de systèmes d'enquêtes économiques et sociales, le renforcement des statistiques administratives ainsi que la diffusion et l'utilisation des données pour la prise de décision.

Le projet s'inscrit dans une vision structurelle de la Banque mondiale de réduire la pauvreté et de promouvoir la croissance partagée. Les statistiques se présentent donc comme un puissant atout et une ressource stratégique indispensable pour une meilleure mesure des progrès accomplis et une prise de décisions basées sur les évidences et les données fiables. Ce qui fait dire à la



Représentante résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso, Maimouna Mbow FAM, que « la qualité des statistiques qui seront produites, par le biais du projet va faciliter la formulation de stratégies et interventions de belle facture à travers un ciblage efficace des populations les plus vulnérables et la mesure de leur impact par rapport aux objectifs prédéfinis ».

Le PHASAO se fixe pour objectif principal de renforcer les systèmes statistiques de 7 pays de l’Afrique de l’Ouest (Burkina Faso, Cap Vert, Côte d’Ivoire, Ghana, Libéria, Sierra Leone et Togo) et des organismes régionaux en Afrique en vue d’harmoniser, produire, diffuser et optimiser l’utilisation des statistiques économiques et sociales de base. Il permet en effet de faciliter la production simultanée de statistiques comparables entre les pays dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine.

Des résultats importants sont attendus sur le plan de la production statistique, des réformes institutionnelles, des ressources humaines et des infrastructures statistiques. L’impact du projet sera appréhendé à travers le taux de satisfaction des utilisateurs et l’indice des capacités statistiques.

Bernard BERE

Le projet d’Harmonisation et Amélioration des Statistiques en Afrique de l’Ouest a été approuvé le 26 mars 2020. Le Burkina Faso bénéficie de 60 millions de dollars soit environ 33 milliards de FCFA pour sa mise en œuvre. Il est aligné sur les priorités de la stratégie pour l’harmonisation des statistiques en Afrique en abrégé SHaSA2, pour la période 2017-2026. Cette stratégie a été adoptée par les Chefs d’Etat africains pour faire face aux contraintes auxquelles les systèmes statistiques africains sont confrontés et pour promouvoir le programme d’intégration régionale. Le PHASAO soutient également la stratégie d’intégration économique 2019-2023 de la CEDEAO et est aligné aux deuxième et troisième piliers de la stratégie d’aide à l’intégration régionale de la Banque mondiale pour l’Afrique subsaharienne, à savoir la coopération institutionnelle pour l’intégration économique, et les interventions coordonnées pour fournir les biens publics régionaux.

Extrait du discours de la Représentante résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso, Maimouna Mbow.



Mme Pauline ZOURE, Ministre délégué chargé de l’Aménagement du territoire et de la Prospective



Mme Maimouna Mbow FAM, Représentante résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso



Les acteurs du système statistique national



CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

De belles perspectives pour les producteurs de données

La première session ordinaire du Conseil national de la statistique (CNS) de l'année 2021 s'est tenue le jeudi 30 septembre 2021 à Ouagadougou sous la présidence du Ministre de l'Economie, des finances et du développement représenté à l'occasion par Pauline ZOURE, Ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et de la prospective.



Du bilan de l'instance statutaire, on note un taux d'exécution physique des activités de 63% contre 74% en 2019

La rencontre a réuni les responsables des structures productrices de statistiques de l'administration publique ainsi que des utilisateurs sous le thème « le Système statistique national (SSN) face au défi du suivi du PNDES II », « place et rôle du SSN dans le PNDES II ». Un thème qui dénote de l'importance de l'information statistique pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. De toute évidence, l'information constitue le socle des décisions en matière de formulation des politiques et stratégies de développement, a indiqué le Directeur de la coordination statistique, de la formation et de la recherche de l'INSD, Sandaogo KIENDREBEOGO.

L'instance statutaire a planché sur l'examen du rapport statistique national de l'année 2020. Du bilan, il en ressort un taux d'exécution physique des activités de 63% contre 74% en 2019. Un résultat que Salif OUEDRAOGO de la direction chargée de la coordination statistique explique par les situations sanitaire et sécuritaire qui ont ralenti l'exécution des activités.

Toutefois, le Conseil se félicite de l'élaboration et l'adoption du quatrième Schéma directeur de la statistique (SDS 2021-2025), de la production et la diffusion des résultats préliminaires du cinquième recensement général de la population et de l'habitation et de la production des résultats préliminaires de la phase principale du deuxième recensement général de l'agriculture. Toujours à l'acquis du SSN, on note la réalisation de la première enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, l'élaboration des rapports de l'enquête nationale intégrée « sécurité alimentaire et nutrition », l'élaboration des

rapports des enquêtes d'évaluation des effets de la covid et bien d'autres réalisations.

Les acteurs mentionnent des avancées majeures dans la qualité des productions statistiques ainsi que la formation du personnel en activité et de nouveaux statisticiens et démographes dans les écoles sous régionales dédiées à cet effet. Occasion pour le Directeur général de l'INSD Boureima OUEDRAOGO d'informer l'assistance de la volonté des responsables du CNS de consolider les compétences du SSN à travers la mise en place d'une école de formation des statisticiens selon le modèle du RESA (Réseau des écoles de statistique africaines).

En perspective, le Conseil entend renforcer la coopération entre les acteurs du système statistique national et les institutions partenaires au développement tant au niveau national qu'international. L'année 2022 verra la poursuite de la mise en œuvre d'un système permanent d'enquêtes sur l'emploi ; la poursuite des travaux de changement de l'année de base des comptes nationaux et la réalisation du recensement général des entreprises du Burkina Faso ainsi que celle du deuxième recensement général de l'agriculture.

Au nombre des actions du programme statistique national figure la réflexion sur le statut de l'INSD pour mieux l'adapter à ses missions. Dans l'exécution des activités, le programme 2022 sera soutenu par le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) dont le lancement officiel a eu lieu simultanément avec la tenue du CNS.

Sandaogo KIENDREBEOGO

DEUXIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

L'exécutif veut actualiser les données pour une meilleure gouvernance

Le Gouvernement Burkinabè veut actualiser les données structurelles sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'agroforesterie, en liaison étroite avec les questions du genre, de pauvreté et de sécurité alimentaire. En effet, il a procédé au lancement officiel du deuxième recensement général de l'agriculture. C'était le 09 septembre 2021 dans la commune rurale de Koubri. La cérémonie a été placée sous le haut patronage du Ministre Christophe Joseph Marie DABIRE.

Le deuxième recensement général de l'agriculture se veut une opération statistique d'envergure nationale qui permettra d'actualiser non seulement la structure globale de l'agriculture, mais aussi de disposer de bases de sondage pour l'élaboration de statistiques conjoncturelles de qualité à travers les enquêtes agricoles sur les dix prochaines années.

Il fait suite à celui de 2006 et permettra de disposer de données actualisées sur les exploitations modernes, les unités de transformation des produits agricoles, les infrastructures de commercialisation, les sites de pêche et aquacoles, l'arboriculture fruitière, l'agriculture irriguée et les caractéristiques de la population agricole.

Les données statistiques collectées dans le cadre de ladite opération seront d'une utilité certaine pour la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso. Elles serviront à évaluer les effets de nos politiques sur les conditions de vie des populations.

Conscient du rôle prépondérant des populations dans le succès de la phase terrain de l'activité, le Ministre de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles a exhorté les populations à réserver un accueil chaleureux aux agents chargés de la collecte des données.

L'organisation de cette opération statistique a nécessité l'accompagnement technique des partenaires au développement du Burkina Faso parmi lesquels l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Le budget global du deuxième recensement général de l'agriculture s'élève à 7,8 milliards de FCFA sur les trois années de déroulement de l'opération. L'opération connaîtra une contribution de la Banque mondiale à hauteur de deux milliards de FCFA à travers le projet d'harmonisation des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO).

Yves Gérald BAMBARA



Les ministres en charge du développement rural ont donné le top de départ du 2^{ème} RGA

Approche méthodologique

Les modules centraux ont pour but de produire des données structurelles sur l'agriculture et la construction de bases de sondage pour des modules thématiques. Parmi ces modules centraux on a :

- **le module agricole** qui a été arrimé au RGPH-V permettra d'identifier tous les ménages agricoles et leurs caractéristiques. Ce module servira aussi à établir la base de sondage pour les modules thématiques ;
- **le module communautaire** qui sert à la collecte de données sur l'existence et l'accès aux infrastructures agricoles et services socio-économiques de base ;
- **l'inventaire des sites des cultures irriguées** pour l'établissement d'une base de sondage pour l'enquête thématique sur les cultures irriguées ;
- **l'inventaire des sites de pêche et d'aquaculture** pour l'établissement d'une base de sondage pour l'enquête sur la pêche et l'aquaculture ;
- **l'inventaire des exploitations modernes** pour l'établissement d'une base de sondage pour l'enquête thématique sur les exploitations modernes ;
- **l'inventaire des infrastructures** de commercialisation et des unités de transformation.



JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION 2021

La COVID-19 au cœur de la commémoration

La Journée Mondiale de la Population (JMP) a été instaurée par les Nations Unies en 1989 à l'issue de la Journée des cinq milliards célébrée le 11 juillet 1987. Elle est célébrée le 11 juillet de chaque année à travers le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Le Burkina Faso a commémoré cette journée en différé le vendredi 16 juillet 2021 sous la présidence du Ministre délégué chargé du budget Madame Clémence Edith YAKA



La Ministre Clémence YAKA a appelé les acteurs à travailler au renforcement de l'accès à la planification familiale en intensifiant les initiatives

La salle CENASA a servi de cadre pour la commémoration de la journée mondiale de la population. Une journée dont l'objectif est d'alerter les décideurs et les acteurs de développement sur la nécessité de trouver des solutions idoines aux problèmes de population. Et c'est sous le thème : **« la dynamique démographique à l'ère du COVID-19 : la priorité à la santé et aux droits en matière de santé reproductive pour tous »** que le Burkina Faso commémore cette journée.

Cette journée se tient dans un contexte marqué par la recrudescence de la maladie à COVID-19 qui entraîne souvent l'orientation des priorités vers l'atténuation des coûts humains ainsi que les pertes économiques à court terme.

L'objectif poursuivi à travers la JMP 2021, est d'informer et de sensibiliser l'opinion publique nationale et internationale sur les multiples problèmes que vivent les populations notamment en matière de santé et susciter l'adhésion et la mobilisation des acteurs surtout dans ce contexte crise sanitaire.

En choisissant de se pencher sur le thème de la JMP l'exécutif veut interpeller la communauté sur l'urgence d'agir dans ce contexte de grande fragilité pour promouvoir la santé pour tous et la planification familiale afin de réaliser

le dividende démographique et le développement durable. Clémence YAKA a invité tous les acteurs à travailler de sorte que cette pandémie ne puisse pas interrompre l'accès à la planification familiale en intensifiant les initiatives pour que le droit à la santé reproductive soit connu de tous et défendu par chaque citoyen.

A l'occasion, le Représentant Résident de l'UNFPA au Burkina Faso Natalia KANEM a salué les efforts du gouvernement sur la question du dividende démographique à travers sa prise en compte dans la seconde phase du programme national de développement économique et social. Pour lui, les perturbations des services de santé sexuelle et reproductive ont été exacerbées dans les endroits où ils ne sont pas considérés comme essentiels. C'est pourquoi l'UNFPA à travers cette commémoration de la JMP lance un appel aux décideurs sur la nécessité de créer les conditions pour assurer aux individus la possibilité de pouvoir exercer leurs droits et leur choix en matière de santé sexuelle et reproductive, même dans le contexte de COVID-19.

Natalia KANEM a appelé le gouvernement à répondre à la fécondité et aux changements démographiques en donnant la priorité à la santé et aux droits reproductifs de tous les individus, notamment par leur accès aux informations et aux services de santé sexuelle et reproductive.

Gustave BAMBARA



Le Représentant Résident de l'UNFPA au Burkina Faso Natalia KANEM a salué les efforts du gouvernement sur la question du dividende démographique



La JMP veut alerter les décideurs et les acteurs de développement sur la nécessité de trouver des solutions idoines aux problèmes de population



Première édition des 24 heures de débats sur la démographie

La Direction générale de l'économie et de la planification (DGEP) a organisé la première édition des 24 heures de débats sur la démographie sous le thème « **Démographie et enregistrement des faits d'état civil au Burkina Faso : quels enjeux pour le développement** ». Cette activité avait pour but d'apporter des réponses adéquates aux enjeux et défis liés à l'enregistrement des faits d'état civil ainsi que la production des statistiques y relatives et leurs utilisations pour la planification du développement.

L'ouverture de cette première édition des 24 heures de débats sur la démographie a été présidée par les Ministres délégués chargé de l'aménagement du territoire et de la prospective et celui chargé de la décentralisation. Au total deux panels avec sept communications ont permis aux participants de débattre des enjeux et défis de l'enregistrement universel des faits d'état civil au Burkina Faso. Les conclusions et recommandations de ces échanges seront remises aux ministres en charge de la planification et de l'état civil pour examen et éventuellement leur mise en œuvre.

5^e RGPH

Le Comité de pilotage réaménage son programme pour plus d'efficacité

Le Comité de pilotage (COPIL) du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH) s'est réuni le lundi 05 octobre 2021 à Ouagadougou. La session a consacré l'examen des rapports d'exécution du plan de travail et du budget de l'année en cours ainsi que l'adoption des projets de plan de travail et de budget annuels modifiés et du plan de passation des marchés. La rencontre a été présidée par le Secrétaire général du Ministère de l'économie, des finances et du développement, M. Abel SOME



Les membres du comité de pilotage veulent mettre un accent sur les activités de diffusion du 5^e RGPH.

La présente rencontre consacre la première session ordinaire de l'année 2021 des acteurs de mise en œuvre des activités du 5^e RGPH. Une année après la publication des résultats préliminaires de l'opération, cette rencontre se veut une occasion pour les membres du comité de pilotage de faire le point des activités menées et de réajuster le programme pour mieux répondre aux exigences de la mission à eux assignée.

Du programme de travail de l'année 2020, il ressort un taux de réalisation physique des activités de 71%. Les réalisations ont porté essentiellement sur la cartographie, l'enquête post-censitaire, le traitement et l'analyse des données ainsi que des actions de communication. Ces résultats se traduisent par la disponibilité des résultats préliminaires, d'une base apurée du fichier des localités et d'une base de sondage. Le Comité de pilotage également examiné le programme de travail modifié 2021 dont les activités majeures portent sur la poursuite de l'analyse des données et le fonctionnement des instances du 5^e RGPH.

L'exécution des activités du 5^e RGPH a quelque peu été ralentie par la maladie à COVID-19. D'où la nécessité de son réaménagement pour l'atteinte des objectifs initiaux. Selon le Directeur général de l'INSD Boureima OUEDRAGO, ce réaménagement du plan de travail pour l'année 2021 a pour objectif de poursuivre les activités du recensement en vue de générer les informations indispensables pour le suivi et l'évaluation des engagements nationaux et internationaux pour le développement, notamment le PNDES II et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le plan réaménagé devra permettre de disposer des tableaux des résultats définitifs, du fichier des localités, des monographies régionales et des rapports d'analyse thématique pour la formulation des politiques. Un accent sera mis sur les activités de diffusion. Les différents documents présentés ont été adoptés par le COPIL pour exécution.

Mouonkoun DABIRE



IPI RÉNOVÉ

Une rénovation de l'Indice de la Production Industrielle



L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) publie depuis le quatrième trimestre 2010, l'Indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) ayant pour année de base 2007. Avec les changements qui s'opèrent dans le tissu industriel, un indice à base mobile était fortement recommandé afin de capter la performance réelle du secteur. Conscient de cela, l'Institut avec l'appui technique et financier de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a mis en place en 2021, l'IPI rénové en remplacement de l'IHPI. Cet indice mesure l'évolution de la production en volume des biens et services industriels (biens fabriqués ou transformés et services industriels fournis ou sous traités) des unités industrielles résidentes au Burkina Faso.

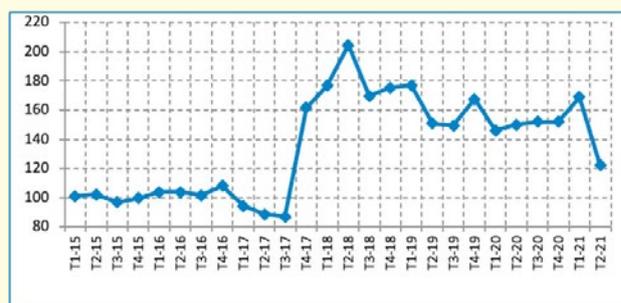


L'IPI rénové est un indice de type Laspeyres, calculé en base mobile conformément aux nouvelles recommandations internationales des Nations Unies. La mise en œuvre de ces recommandations consiste à mettre à jour chaque année les échantillons des entreprises et des produits¹, à actualiser de façon annuelle les pondérations utilisées issues des enquêtes et des agrégats des comptes nationaux, à utiliser l'année précédente comme année de référence de calcul des indices de l'année courante et à enchaîner systématiquement les indices des années de référence à l'année de base. Ceci permet de prendre en compte les mouvements intervenus dans le tissu industriel et ainsi de rester plus proche de la réalité du tissu industriel du Burkina Faso. Le volume utilisé pour le calcul de l'IPI rénové est obtenu par déflation de la production en valeur des unités industrielles à partir d'un indice de prix de production. L'IPI rénové base 100 en 2015 (année de base 2015) est produit

à un rythme trimestriel et publié soixante (60) jours après la fin du trimestre sous revu. Les séries des IPI rénovés calculées ne sont pas (encore) désaisonnalisées. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA rev1/NOPEMA rev1)

Les résultats de l'IPI du 2^{ème} TRIMESTRE 2021

Indice de la production industrielle (IPI)



Dans l'ensemble, la production industrielle en volume a connu une baisse considérable au deuxième trimestre 2021 (-27,5%) par rapport au trimestre précédent. Cette baisse est due au recul de la production en volume dans les industries extractives (-35,4%) et dans les industries manufacturières (-20,8%). La hausse de la production d'électricité et d'eau de 50,4% par rapport au trimestre précédent a atténué cette baisse. Par rapport au même trimestre de l'année précédente (sur un an), le volume de la production a connu également une baisse de 18,4%.

Recul de la production en volume dans les industries extractives

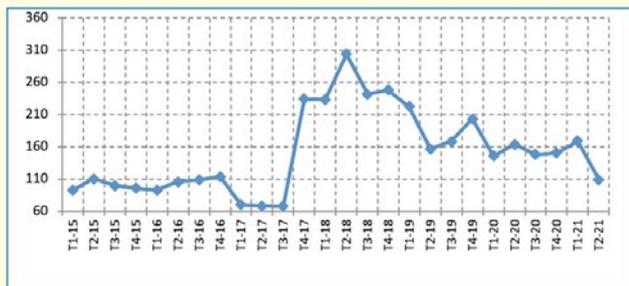


La production en volume dans les industries extractives s'est contractée de 35,4%. Cette contraction est fortement imputable à la baisse observée dans l'extraction de minerais métalliques (-32,0%) et dans une moindre mesure aux activités de soutien. Cette baisse est également observée par rapport au même trimestre de l'année de l'année précédente (-33,4%).

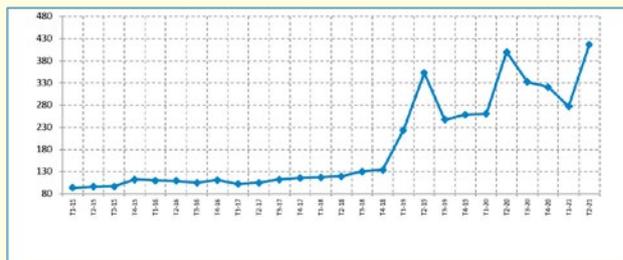
¹ Cette actualisation se justifie par le choix méthodologique de prendre en compte toutes les données de toutes les nouvelles entreprises qui ont entamé la production au cours de l'année écoulée.



Indice de la production industrielle (IPI) dans les industries extractives



Indice de la production industrielle (IPI) dans les industries de production et de distribution d'électricité et d'eau

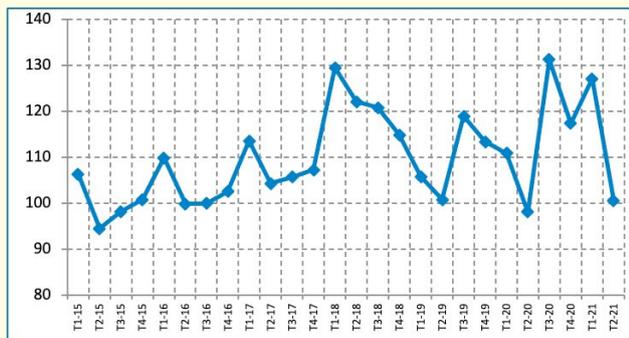


Baisse de la production en volume dans les industries manufacturières

La production en volume dans les industries manufacturières a connu une baisse de 20,8% par rapport au trimestre précédent. Cette situation est due essentiellement à la baisse de la production dans l'imprimerie et reproduction d'enregistrements (-59,6%), la fabrication d'articles d'habillement (-46,0%), la fabrication du papier et du carton (-45,0%) et les activités de fabrication de textiles (-38,2%). La hausse de la production en volume observée dans le travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles (+114,3%) et dans la fabrication de boissons (+31,6%) n'a pas renversé la tendance baissière constatée.

Cependant, comparativement au même trimestre de 2020, la production en volume des industries manufacturières a connu une hausse de 2,5%.

Indice de la production industrielle (IPI) dans les industries manufacturières



Hausse considérable de la production en volume dans les industries de production et de distribution d'électricité et d'eau

La production en volume d'électricité et d'eau est en hausse de 50,4% par rapport au trimestre précédent. Cela est dû à la hausse simultanée de la production d'électricité (+66,3%) et de la production d'eau (+8,6%). Par rapport au même trimestre de l'année précédente, la production d'électricité et d'eau est également en hausse de 4,3%.



Indice de la production Industrielle rénové par branche d'activités

Libellé	T2-20	T1-21	T2-21	Variations (%)	
				T/T-1	T/T-4
Ensemble	149,9	168,8	122,3	-27,5	-18,4
Industries extractives	164,0	169,1	109,3	-35,4	-33,4
Extraction de minerais métalliques	162,1	159,6	108,5	-32,0	-33,1
Activités de soutien aux industries extractives	145,1	321,7	0,0	-100,0	-100,0
Industries manufacturières	98,2	127,1	100,7	-20,8	2,5
Fabrication de produits alimentaires	85,4	118,3	78,2	-33,9	-8,4
Fabrication de boissons	126,7	75,7	99,6	31,6	-21,4
Fabrication de produits à base de tabac	146,6	130,3	132,8	1,9	-9,4
Activités de fabrication de textiles	137,9	180,3	111,5	-38,2	-19,1
Fabrication d'articles d'habillement	117,3	228,0	123,1	-46,0	5,0
Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage et de chaussures	68,6	35,8	41,2	15,1	-39,9
Travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles	94,0	44,0	94,2	114,3	0,2
Fabrication du papier et du carton	103,8	280,9	154,5	-45,0	48,9
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	70,8	75,6	30,5	-59,6	-56,9
Fabrication de produits chimiques	162,9	194,6	183,0	-6,0	12,4
Travail du caoutchouc et du plastique	140,5	140,0	152,5	9,0	8,5
Fabrication de matériaux minéraux	81,6	91,7	106,4	16,0	30,4
Métallurgie	89,6	89,9	79,0	-12,1	-11,8
Fabrication d'ouvrages en métaux	43,2	169,2	153,8	-9,1	255,8
Fabrication d'équipements électriques	0,0	0,0	0,0	-	-
Fabrication de meubles et matelas	304,6	370,4	307,9	-16,9	1,1
Industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau	400,0	277,4	417,1	50,4	4,3
Production et distribution d'électricité et de gaz	415,1	264,8	440,5	66,3	6,1
Captage, traitement et distribution d'eau	194,8	179,4	194,8	8,6	0,0



LE STATISTICIEN

Un spécialiste des données

Quel est le travail du statisticien ?

Globalement, le travail du statisticien consiste à mesurer, interpréter et décrire les phénomènes relatifs à divers domaines. De façon spécifique, le métier du statisticien consiste d'abord à collecter des données qualitatives et quantitatives pertinentes et cohérentes. Ensuite il traitera toutes ces données avec des outils informatiques avant de faire une analyse et synthèse des résultats. Enfin, ses travaux servent de support pour orienter la prise de décision, de conseil pour anticiper l'évolution future d'un phénomène socio-économique, ou tout simplement de veille.

Quelles sont les étapes d'une production statistiques ?

Toutes les étapes du processus de production des statistiques doivent être conduites avec une vigilance toute particulière afin de garantir l'obtention d'informations statistiques fiables. La production statistique se subdivise en six (06) grandes en étapes qui sont :

- Identification des besoins ;
- Méthodologie et conception des outils de collectes ;
- Formation des acteurs de collectes de données sur le terrain ;
- Traitement des données ;
- Analyses des données ;
- Diffusion.

Quelle est l'utilité du travail du statisticien ?

Les résultats du travail du statisticien permettent d'établir des prévisions et d'expliquer les phénomènes étudiés. Son travail sert à formuler et à évaluer les projets et politiques de développement. Enfin, ses analyses et projections peuvent favoriser une certaine décision ou influencer l'orientation des priorités définies par les décideurs.

Quel est le domaine d'intervention du statisticien ?

Le statisticien bénéficie d'une formation solide qui lui offre toutes les aptitudes à travailler dans tous les secteurs ou domaines d'activités. Ces domaines d'activités sont entre autres: l'économie (micro-économie, macro-économie, économie internationale, comptes nationaux etc.), la banque-finance-comptabilité, la démographie, les industries, le marketing ou géomarketing, la planification stratégique, l'assurance, l'actuariat, le suivi-évaluation des projets ou programmes de développement, l'éducation, l'épidémiologie, la bio-statistique, la santé publique et communautaire, l'informatique (création et gestion de base de données), le Big data et data mining, le système d'information géographique, les statistiques des finances, de l'emploi, agricoles, des entreprises et du commerce extérieur, etc.

Comment accéder aux grandes écoles africaines des statistiques ?

En Afrique, il existe quatre grandes écoles dans le réseau des Ecole de Statistique Africaine qui forment au métier d'ingénieur statisticien et une grande école qui forme au métier de démographe. L'accès aux grandes écoles de statistiques (ENSEA, ENSAE, ISSEA et ENEAM) se fait par voie concours en Afrique francophone organisé par le Centre d'Appui aux Ecoles de Statistique Africaines (CAPESA). Ce centre a pour première responsabilité l'organisation des concours d'entrée aux écoles assurant depuis de nombreuses années la formation d'Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE) et des Ingénieur des Travaux Statistiques. La participation au concours se fait à deux niveaux :

- le concours ISE est ouvert aux candidats titulaires d'un Bac+3 (en économie ou en mathématique).
- le concours ISE cycle long (BAC+5) et AS (Analyste Statisticien, BAC+3) est ouvert en 2020 aux titulaires d'un Baccalauréat scientifique à l'ISSEA de Yaoundé, à l'ENSAE de Dakar et l'ENSEA d'Abidjan (l'ENSEA ouvre ce concours uniquement pour le recrutement AS).

L'accès à la grande école de démographie (IFORD) se fait par voie concours. La participation au concours se fait à deux niveaux :

- Le concours de type A destiné aux candidats ayant un BAC+3 (en démographie, géographie, sociologie, et anthropologie).
- Le concours de type B est ouvert aux candidats titulaire d'un diplôme d'ingénieurs des travaux statistiques et ceux ayant un BAC+3 (en mathématiques, sciences économiques, statistiques et informatiques).

Outre ces écoles, plusieurs centres nationaux dispensent des formations en statistique. Il s'agit notamment de :

- École nationale des régies financières (ENAREF) du Burkina Faso ;
- l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) de l'Université Joseph JI-ZERBO au Burkina Faso ;
- Université Thomas SANKARA de Ouagadougou ;
- Université Nazi BONI de Bobo-Dioulasso ;
- Centre Universitaire Polytechnique de Kaya ;
- Institut national de statistique et d'économie appliquée du Maroc (INSEA)
- École supérieure de la statistique et de l'analyse de l'information de la Tunisie (ESSAI)
- École nationale supérieure en statistique et en économie appliquée d'Alger (E.N.S.S.E.A).

Abdou Aziz COMPAORE et Ferdinand NEYA

COMMERCE EXTÉRIEUR DU BURKINA FASO

La balance commerciale a augmenté de 189,8%

Depuis le 2^e trimestre 2020, les statistiques nationales montrent un changement de tendance de la balance commerciale du Burkina Faso. Une tendance qui se confirme avec la note trimestrielle sur les Statistiques du commerce extérieur (SCE) du Burkina Faso du premier trimestre 2021, publiée le 7 septembre 2021 par l'Institut national des statistiques et de la démographie (INSD).

Le premier trimestre de l'année 2021 est marqué par une balance commerciale excédentaire. Cet accroissement résulte d'une forte hausse trimestrielle des exportations et une baisse des importations.

Les exportations ont enregistré une hausse de 3% en valeur. Quant aux quantités exportées, elles enregistrent une hausse de 63%. Ces exportations ont rapporté 739,7 milliards FCFA, contre 577,7 milliards au premier trimestre 2020. En termes de volume, on note qu'au premier trimestre de 2021, plus de 494 mille de tonnes de marchandises ont été exportées, contre 449,9 mille tonnes une année auparavant.

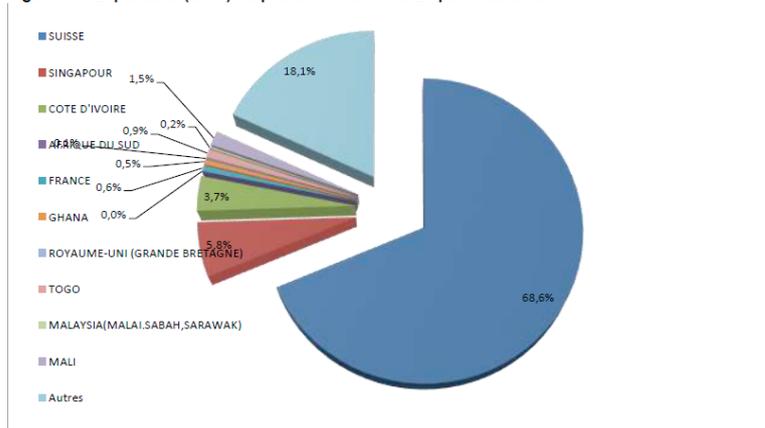
L'Or, principal produit exporté

Le métal jaune représente 72,2 % des exportations en valeur. Au premier trimestre de 2021, le montant de l'or exporté représente 533,7 milliards FCFA. Les autres principaux produits exportés au cours du trimestre sont : le coton, qui représente 14,5% ; les « graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile » qui représentent 2,6% ; les « fruits (à l'exception des oléagineux) frais ou secs » qui représentent 2,3%. Ces quatre produits, qui constituent 91,4% de la valeur totale des exportations du pays, ont fortement influencé le niveau des exportations au premier trimestre 2021.

La Suisse, en tête des clients du pays

La Suisse est de loin le principal partenaire destinataire des produits d'exportation du Burkina en 2021. Elle représente à elle seule, au premier trimestre, 68,6% de la valeur des exportations totales du pays. Les principaux produits exportés vers ce pays sont l'or et le coton, ce qui explique sa position de premier client du Burkina Faso.

Figure 01 : Exportation(en %) du premier trimestre 2021 par destination



Source : INSD/DSSE/SSEC

Tableau 02 : Evolution des principaux produits exportés valeur FOB (milliards de FCFA)

Code CTCI	Produits	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
		1 T 20	2 T 20	3 T 20	4 T 20	1 T 21	Trim	Annuel	2020	2021
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	399,5	481,9	543,7	625,7	533,7	-14,7	33,6	399,5	533,7
263	Coton	85,2	37,2	6	22,3	106,9	379,2	25,5	85,2	106,9
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	24,5	4,2	1	11	19,0	72,7	-22,5	24,5	19
57	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	13,6	22,6	14,1	4,8	16,7	248,9	22,9	13,6	16,7
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	9,1	5,2	1,8	10,2	4,9	-52,2	-46,3	9,1	4,9
424	Autres huiles végétales fixes	5,9	4,9	3,9	3,9	4,5	14,1	-24,4	5,9	4,5
744	Equipement mécanique de manutention; parties et pièces détachées, nda	2,4	1,9	1	1,3	2,4	80,4	-1,2	2,4	2,4
723	Appareils et matériels de génies civils et de construction, et leurs pièces	1,9	0,3	0,8	3,1	1,3	-57,4	-32,3	1,9	1,3
44	Mais non moulu	2,7	5,6	3,2	1,5	0,8	-50,3	-71,6	2,7	0,8
54	Légumes et plantes potagères, frais, congelés ou simplement conservés	0,5	0,2	0,1	0,1	0,5	690	0,3	0,5	0,5

Source : INSD/DSSE/SSEC

Tableau 03 : Statistiques trimestrielles des exportations par pays en valeur FOB (milliards de FCFA)

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	1 T 20	2 T 20	3 T 20	4 T 20	1 T 21	Trim	Annuel	2020	2021
SUISSE	359,86	494,84	499,78	566,82	507,59	-10,4	41,1	359,9	507,6
SINGAPOUR	48,62	11,59	1,89	6,91	43,24	525,9	-11,1	48,6	43,2
COTE D'IVOIRE	17,79	14,6	18,29	20,17	27,33	35,5	53,6	17,8	27,3
MALI	4,3	5,06	6,81	6,87	11,27	64	162,3	4,3	11,3
TOGO	8,31	6,65	1,46	3,59	6,61	83,8	-20,5	8,3	6,6
FRANCE	6,68	4,42	5,18	13,05	4,35	-66,7	-34,9	6,7	4,3
GHANA	11,6	10,36	2,64	9,18	3,87	-57,8	-66,6	11,6	3,9
MALAYSIA (MALAI, SABAH, SARAWAK)	0,74	1,75	1,7	0,4	1,28	217,3	73,2	0,7	1,3
ROYAUME-UNI (GRANDE BRETAGNE)	0,34	0,63	0,67	0,75	0,45	-40,5	31,2	0,3	0,4
AFRIQUE DU SUD	1,05	0,23	0,22	0,03	0,03	21,4	-96,7	1	0

Source : INSD/DSSE/SSEC

Elle est suivie par Singapour (5,8%), la Côte d'Ivoire (3,7%) et le Mali (1,5%). Ces quatre pays ont enregistré 79,7% de la valeur globale des exportations du Burkina au premier trimestre 2021.

Statistiques sur les importations

Les valeurs et les quantités des importations de marchandises ont baissé. Ces baisses sont respectivement de 16,6% et de 12,1%. Les quantités importées sont passées de 1,8944 million de tonnes au quatrième trimestre 2020 à 1,6194 million de tonnes au premier trimestre 2021, soit une baisse trimestrielle de 14,5%. Cette baisse est due à la baisse de la valeur des importations de la plupart des produits. Les importations en valeur des dix principaux produits importés, à l'exception des « engrais manufacturés » et des « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » ont baissé au premier trimestre (Cf. tableau 05).

La République populaire de Chine reste le premier fournisseur de marchandises du Burkina. La valeur des importations provenant de la Chine au cours de ce trimestre s'élève à 79,2 milliards FCFA, soit 14,6% de la valeur des importations totales du pays. La Côte d'Ivoire, avec 9%, est le deuxième pays fournisseur et premier fournisseur africain de biens du Burkina. Elle est suivie par la France (7,6%), l'Inde (7,4%) et le Ghana (6,9%). Dans le top 10 des pays fournisseurs du Burkina Faso, au cours du premier trimestre 2021, tous les continents sont représentés, excepté l'Océanie.

Placide SOME

Tableau 06 : Statistiques trimestrielles des importations par pays : valeur CAF (milliards de FCFA)

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	1 T 20	2 T 20	3 T 20	4 T 20	1 T 21	Trim.	Annuel	2020	2021
	CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	68,9	66	72,6	75,3	79,2	5,2	14,9	68,9
COTE D'IVOIRE	42	38,8	49,5	65,1	48,6	-25,2	15,9	42	48,6
FRANCE	44,3	48	36	47,4	41,3	-12,8	-6,6	44,3	41,3
INDE	33,4	24	29,7	42,6	40,1	-6	19,9	33,4	40,1
GHANA	33,1	26,9	36,5	54,4	37,4	-31,1	13	33,1	37,4
ETATS-UNIS D'AMERIQUE(POTORICO)	39,9	39,6	37,2	53,8	32,1	-40,3	-19,5	39,9	32,1
NIGER	12,8	17,4	9,5	17,6	22,2	26,1	73,2	12,8	22,2
TOGO	26,2	20,1	17,8	17,4	16,6	-4,4	-36,8	26,2	16,6
BELGIQUE, LUXEMBOURG	10,1	9,6	5,7	12,3	9,8	-20,2	-2,6	10,1	9,8
BENIN	2,9	3,1	3,9	3,4	2	-40,3	-30	2,9	2

Source : INSD/DSSE/SSEC

Tableau 07 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA) et du taux de couverture

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	1 T 20	2 T 20	3 T 20	4 T 20	1 T 21	Trim.	Annuel	2020	2021
Exportations FOB	577,7	599,0	612,3	718,1	739,7	3,0	28,0	577,7	739,7
Importations CAF	616,4	561,1	542,4	649,9	541,9	-16,6	-12,1	616,4	541,9
BC	-38,7	37,9	69,9	68,3	197,8	189,8	611,6	-38,7	197,8
TC (%)	93,7	106,8	112,9	110,5	136,5			-6,7	26,7

Source : INSD/DSSE/SSEC

Un excédent de 197,8 milliards de FCFA

L'excédent commercial amorcé depuis le deuxième trimestre 2020 continue de s'améliorer. Le pays enregistre en effet, au premier trimestre 2021, un excédent de 197,8 milliards de FCFA.

La balance commerciale a augmenté de 189,8% par rapport au quatrième trimestre 2020. En glissement annuel, elle a augmenté de 611,6%. La couverture des dépenses d'importations par les recettes d'exportations connaît une forte amélioration au premier trimestre 2021. Depuis le deuxième trimestre 2020, les importations sont largement couvertes par les recettes d'exportations.

La note trimestrielle sur les Statistiques du Commerce Extérieur (SCE) du Burkina Faso est élaborée tous les trois mois par le Service des statistiques d'entreprises et du commerce (SSEC) de la Direction des Statistiques et des Synthèses Économiques (DSSE) de l'INSD. Elle propose un ensemble d'indicateurs commentés, donnant ainsi à l'utilisateur une vue synthétique de l'évolution conjoncturelle du commerce extérieur du pays. Elle est accessible sur le site de l'INSD : www.insd.bf.



Les exportations de marchandises restent marquées par une domination nette de l'Or.

MARCHÉ DU BÉTAIL

Renchérissement des coûts au deuxième trimestre

Le Tableau de bord de l'économie indique que le marché du bétail a été caractérisé, au deuxième trimestre 2021, par une baisse du niveau d'approvisionnement comparativement au premier trimestre de l'année. Cette situation a engendré une hausse générale des prix du bétail mais aussi de la volaille.



Le prix du taureau a été revu à la hausse sur le marché au deuxième trimestre de l'année en cours

Les prix des produits de l'élevage ont connu une augmentation non négligeable au deuxième trimestre de l'année 2021. C'est du moins ce que relève le tableau de bord de l'économie, réalisé par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). L'étude a porté sur les petits et grands ruminants ainsi que sur la volaille.

De ce document, il ressort que le prix du taureau a été revu à la hausse sur le marché par rapport au trimestre écoulé et par rapport à la même période de l'année passée. En effet, en glissement trimestriel, le prix du taureau a connu des variations de 17,97% sur les marchés de production et de -0,67% sur les marchés d'exportation. En glissement annuel, les variations des prix du taureau ont, cependant, été en hausse de 7,9% sur les marchés de production et en baisse de -3,46% sur les marchés d'exportation.

La tendance en hausse a aussi été constatée sur le prix du bélier au niveau des deux types de marchés par rapport au trimestre précédent. En glissement trimestriel, le prix du bélier a affiché une baisse de 21,07% et de 4,81%, respectivement sur les marchés de production et d'exportations. En glissement annuel, les prix ont été en

hausse sur les marchés de production de 20,64% et en baisse sur ceux d'exportation (-7,18%).

Quant au bouc, son prix a été en hausse sur les deux types de marchés tant en glissement trimestriel qu'en glissement annuel. En glissement trimestriel, les variations ont été de 5,64% sur les marchés de production et de 5,38% sur les marchés d'exportation. En glissement annuel, les variations ont été plus élevées, 13,89% sur les marchés de production et 37,69% sur les marchés d'exportation.

Le prix de la volaille n'a pas été en reste de cette réalité de renchérissement des coûts des produits de l'élevage. En effet, en glissement trimestriel, la poule a enregistré des variations de 4,89% et de 2,82%. Pour la pintade, ces variations sont de 2,75% et 3,27% respectivement sur les marchés de production et d'exportation. Les mêmes tendances ont été observées en glissement annuel. Au niveau du poulet, les variations ont été de 10,25% et 15,88%, respectivement sur les marchés de production et d'exportation. Les variations enregistrées au niveau de la pintade ont été de 2,56% et de 2,89%.

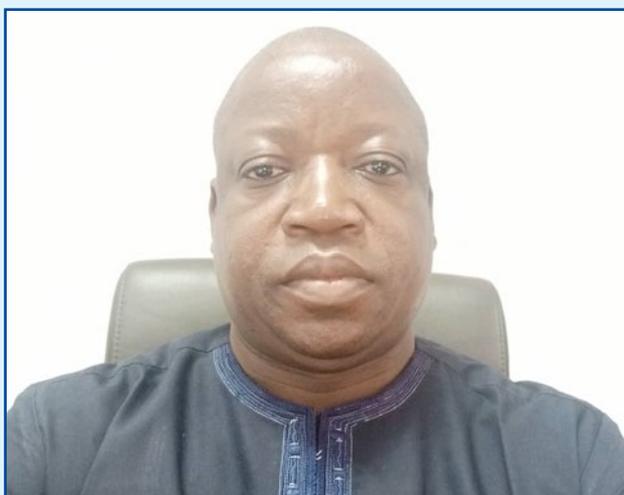
Mouonkoun DABIRE



ENTRETIEN AVEC M. NAMARO YAGO, DIRECTEUR DU CENTRE DE STATISTIQUE DE L'UEMOA

« Le premier levier de l'harmonisation est d'amener l'ensemble des pays à appliquer le même référentiel international »

Le Centre Statistique a été créé en 2013 suite à des réflexions sur les réformes institutionnelles au niveau de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA) afin de donner une plus grande place à la coordination et à la production statistique. Il a pour mission d'élaborer le programme statistique de l'UEMOA en relation avec les structures régionales et nationales productrices de statistiques de l'Union, et de veiller à la cohérence entre le système statistique régional et les systèmes statistiques nationaux des Etats membres. Il apporte un appui technique aux départements de la Commission en matière d'utilisation et d'interprétation des données statistiques et recueille, met en forme, analyse et diffuse les statistiques d'intérêt pour l'Union.



Quel est le mode de fonctionnement administratif du Centre ?

Au plan institutionnel, à la création, le Centre Statistique était placé au niveau de la Présidence de la Commission de l'UEMOA. Toutefois à la faveur de certaines réformes institutionnelles intervenues, il a été rattaché au Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE).

Par ailleurs, le Centre assure le Secrétariat du Comité Régional de la Statistique de l'Union (CRS), créé par la Décision n°04/2013/CM/UEMOA et ayant pour membres les huit directeurs généraux de la statistique des Etats membres, le Directeur de la statistique de la BCEAO et le Directeur en charge de la statistique de la BOAD. A ce titre, il prépare le rapport d'activités statistiques du Système statistique régional et également les projets statistiques régionaux pour validation par ce Comité. Le Centre statistique, dans son rôle de Secrétariat du CRS, a une relation privilégiée avec les instituts nationaux de la statistique des Etats membres.

Quelles relations entretient le Centre avec les autres structures intervenant dans le domaine la coordination et de l'harmonisation de la production statistique (Centre africain pour la statistique de la CEA, Institut des statistiques de l'Union africaine (STATAFRIC, AFRISTAT) ?

Le Centre statistique travaille à l'harmonisation des statistiques au sein de l'Union en s'appuyant sur les normes et méthodologies internationales et à la diversification de la production statistique.

Pour cela, le Centre statistique travaille avec toutes les organisations sous régionales intervenant dans le domaine de la statistique dans notre Union. C'est ainsi que AFRISTAT a toujours été un partenaire technique pour la mise en œuvre de certains projets statistiques de la Commission de l'UEMOA dans les Etats membres. A titre d'illustration, récemment AFRISTAT est intervenu dans la mise en œuvre des travaux du Programme statistique régional (PSR 2015-2020) à titre de maître d'ouvrage délégué au nom de la Commission de l'UEMOA. Cela permis aux Etats de mener des travaux importants tels que le rebasage des comptes nationaux et la migration vers le SCN 2008, la conduite de l'Enquête régional intégrée sur l'emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) et la rénovation des indicateurs d'activités des entreprises (IHPI, IPPI, ICA, etc.)

La CEA a accompagné certains projets statistiques de la Commission et a participé à des réunions du Comité régional de la statistique à titre d'observateur pour présenter ses interventions statistiques dans les Etats pour plus de synergie.

Pour l'instant, le Centre statistique n'a pas de relations formelles avec STATAFRIC. Sans doute que dans les années à venir, des contacts seront noués entre le Centre statistique et cette structure panafricaine.



Comment les projets du Centre Concernant les aspects harmonisation des statistiques sont financés ?

Les projets statistiques sont financés sur ressources propres de la Commission et aussi à travers des financements extérieurs de plusieurs partenaires (Agence française de développement, Banque mondiale, Union européenne, etc.).

A titre d'illustration pour le dernier programme statistique qui vient de s'achever, la Commission a financé les activités statistiques sur ressources propres à près de dix (10) milliards de FCFA et la Banque mondiale pour près de vingt-deux milliards de FCFA. La Commission espère bénéficier de l'accompagnement de plus de partenaires dans les prochains chantiers statistiques de l'Union au regard des besoins très importants en données non satisfaites.

Quel bilan peut-on faire de son fonctionnement depuis sa création à ce jour ?

Le Centre statistique en moins de dix (10) ans d'existence a contribué à dynamiser la coordination statistique au sein de l'Union grâce à la création et au fonctionnement du Comité régional de la statistique. En effet, l'animation de ce Comité permet d'échanger sur les chantiers statistiques de l'Union pour leur validation et leur mise en œuvre par l'ensemble des Etats. La Commission est accompagnée par les membres du Comité quand cela est nécessaire dans la négociation des projets statistiques avec les partenaires.

Le champ de l'harmonisation des productions statistiques a été étendu aux statistiques sociales (projections démographiques, enquêtes emplois, enquêtes sur les conditions de vie des ménages, santé, éducation, etc.) alors que traditionnellement l'harmonisation des statistiques au niveau de l'Union se limitait aux statistiques économiques (Finances publiques, Indices harmonisées des prix à la consommation, Comptes nationaux).

Enfin, j'ajouterai que la création du Centre statistique a permis à l'interne de la Commission de disposer d'un outil spécialisé pour l'accompagnement technique des départements de la Commission sur les chantiers ayant des enjeux statistiques.

Quels sont les défis auxquels est confronté le Centre ?

Les défis majeurs auxquels fait face le Centre statistique sont : (i) l'effectif du personnel qui demeure faible face aux nombreux domaines statistiques à harmoniser au niveau de notre Union ; (ii) la faiblesse de ses ressources financières face aux besoins importants dans le domaine de l'harmonisation statistique ; (iii) le manque de ressources financières et ou de ressources humaines au niveau de certains instituts nationaux de la statistique

pour la pérennisation des acquis de l'harmonisation des statistiques.

Quelles sont les productions statistiques qui sont harmonisées dans l'espace UEMOA ?

L'harmonisation est plus achevée pour l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à travers une méthodologie, un progiciel (Phoenix-UEMOA), un format et un calendrier de publication et un règlement.

L'harmonisation des comptes nationaux a depuis la création de l'UEMOA été parmi les préoccupations au regard du rôle du PIB dans le calcul de plusieurs indicateurs macroéconomiques utilisés pour la surveillance multilatérale. Le premier levier de l'harmonisation est d'amener l'ensemble des pays à appliquer le même référentiel international (système de comptabilité nationale) et le second est de commettre un appui technique aux Etats pour s'assurer de l'application des bonnes pratiques dans le processus de l'élaboration des comptes. La Commission a signé des conventions avec AFRISTAT qui dispose d'une expertise dans le domaine pour régulièrement appuyer les Etats dans les travaux de rénovation des comptes nationaux. Au cours du dernier PSR 2015-2020, à ces deux leviers, elle a ajouté le rapprochement des années de base des différents Etats (Six Etats ont choisi 2015 et Un Etat a choisi 2014 et un autre 2016) et enfin une évaluation par les Pairs pour apprécier la qualité des travaux et faire des recommandations pour leur amélioration (Ces missions ont été conduites dans 4 Etats dont le Burkina). Toutefois, la diversité et la différence de sources de données d'un pays à l'autre sont une limite à l'harmonisation dans ce domaine.

A ces deux domaines, j'ajouterai les statistiques des finances publiques à travers l'adoption d'une directive sur les indicateurs de conjoncture des entreprises (Indice de la production industrielle et l'Indice du chiffre d'affaire), les nomenclatures (NAEMA et NOPEMA) pour lesquelles la Commission encourage les Etats à appliquer les règlements adoptés par les Etats membres d'AFRISTAT.

La Commission a également investi des efforts sur certaines statistiques sectorielles comme les statistiques de l'enseignement supérieur (annuaire), de l'énergie (SIE), de la pêche continentale (enquête cadre de la pêche continentale) qui ont permis aux Etats d'avoir les mêmes référentiels pour leur production.

Enfin, la dernière expérience d'harmonisation en cours est celle sur les enquêtes sur les conditions de vie des ménages à travers le Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages au sein de l'UEMOA (PHMECV).

Propos retranscrits par Pascal NAKELSE



Quelques-unes de nos publications, à retrouver sur notre site à l'adresse : www.insd.bf

Journal Burkinabè 1^{er} trimestre 2021
de la Statistique
 Trimestriel d'Information du Système Statistique National N° 000

6 GRANDES RUBRIQUES
 Pour diffuser et valoriser les données statistiques

- EDITORIAL Valoriser les données statistiques Page 3
- ACTUALITES Les résultats préliminaires sont disponibles Page 4
- COMPRENDRE L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation Page 5
- DECOUVERTE Les nouvelles technologies pour sécuriser les données Page 11
- CHIFFRES-RESULTATS Une population de 20,5 millions d'habitants à visage jeune Page 13
- PORTRAIT-INTERVIEW «Notre ambition est de démocratiser les chiffres» Daxi Bourkina Ouédraogo, DG de l'INSD Page 17

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf

Journal Burkinabè 2^e trimestre 2021
de la Statistique
 Trimestriel d'Information du Système Statistique National N° 001

PHASAO
 Un projet pour renforcer le système statistique national

- EDITORIAL Quatrième schéma directeur de la statistique Page 3
- ACTUALITES Digitaliser démographiquement le pays Page 5
- COMPRENDRE Single Facilitator est le cadre de référence de la décentralisation (SFCM) Page 9
- DECOUVERTE Révision de l'Indice des Services de Burkina Faso Page 11
- CHIFFRES-RESULTATS CSD: W-3 paiement au Burkina Faso en 2013 Page 12
- PORTRAIT-INTERVIEW Mar et océan au INPS Page 17

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf

BURKINA FASO
 Unité - Progrès - Justice

Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

- Renforcer le système statistique national
- Produire et diffuser des statistiques harmonisées
- Promouvoir l'utilisation des statistiques
- Appuyer la mise en œuvre de la SIIASA 2
- Suivre la mise en œuvre des politiques publiques : ODD – PNDES

THE WORLD BANK

